NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200630 - Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5200630

1.3 Appellation du site

Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

10/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 15/07/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030943531

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,53472°

Latitude : 47,55806°

2.2 Superficie totale

9210 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
53	Mayenne	1 %
49	Maine-et-Loire	99 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
49007	ANGERS
49035	BOUCHEMAINE
49048	BRIOLLAY
49055	CANTENAY-EPINARD
49064	CHAMBELLAY
49090	CHEFFES
49067	CHENILLE-CHAMPTEUSSE
49110	CORZE
53089	DAON
49129	ECOUFLANT
49132	ETRICHE
49135	FENEU
49155	GREZ-NEUVILLE
49080	HAUTS D ANJOU

49161	JAILLE-YVON
49170	JUVARDEIL
49176	LION-D'ANGERS
49200	LONGUENEE-EN-ANJOU
53150	MENIL
49214	MONTREUIL-JUIGNE
49216	MONTREUIL-SUR-LOIR
49217	MONTREUIL-SUR-MAINE
49220	MORANNES SUR SARTHE-DAUMERAY
49377	RIVES DU LOIR EN ANJOU
49278	SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE
49339	SOULAIRE-ET-BOURG
49344	THORIGNE-D'ANJOU
49347	TIERCE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		92,1 *(1 %)*		P	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		92,1 *(1 %)*		P	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		92,1 *(1 %)*		P	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		184,2 *(2 %)*		P	C	C	B	C
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		92,1 *(1 %)*		P	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	92,1 *(1 %)*		P	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	R	DD	C	C	B	C

I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	C	C	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1102	*Alosa alosa*	r			i	P	DD	B	C	C	C
F	1103	*Alosa fallax*	r			i	P	DD	B	C	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	R	DD	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p	7	12	p	P	M	C	C	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	X
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
A		*Lissotriton vulgaris*			i	P					X	X
B		*Streptopelia turtur*	55	83	p	P			X		X	
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X				X	X
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X				X	X
M		*Myotis nattereri*			i	P	X				X	X
M		*Nyctalus noctula*			i	P	X				X	X
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P	X				X	X
M		*Plecotus auritus*			i	P	X				X	X
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X				X	X
M		*Myotis daubentonii*			i	P	X				X	X
P		*Cardamine parviflora*			i	P						X
P		*Carex ligerica*			i	P						X
P		*Coeloglossum viride*			i	P					X	X
P		*Elatine macropoda*			i	P			X			X
P		*Orchis coriophora*			i	P			X		X	X
P		*Rumex palustris*			i	P						X

P		*Stellaria palustris*			i	P						X
P		*Trifolium michelianum*			i	P						X
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X				X	X
R		*Elaphe longissima*			i	P	X				X	X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	65 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	3 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	16 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

Vaste complexe de zones humides formé par la confluence de la Sarthe, de la Mayenne et du Loir en amont d'Angers puis de la Maine avec la Loire. La forte inondabilité associée à une mise en valeur agricole forme des milieux et des paysages originaux. Importance fondamentale pour la régulation des crues et la protection des implantations humaines en aval (agglomération d'Angers puis vallée de la Loire).

Vulnérabilité
: Le maintien de l'élevage extensif est un facteur majeur de la conservation du site. Par définition l'équilibre naturel du site est très sensible à la dégradation de la qualité de l'eau issue des pollutions diffuses du bassin versant et aux perturbations hydrauliques (niveaux d'eau, inondations d'hiver).
Enfin, le développement d'espèces envahissantes doit faire l'objet d'une surveillance et d'actions adaptées afin d'éviter des dégradations écologiques (jussie, ragondin, Écrevisse de Louisiane notamment).

4.2 Qualité et importance

Les caractéristiques et contraintes écologiques du site ainsi que le maintien d'activités socio-économiques extensives permettent le maintien de milieux aquatiques, palustres et bocagers spécifiques. Cependant, ces milieux restent de superficie limitée. La gestion du site devrait permettre de les développer qualitativement et quantitativement.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes		I

		)		
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
M	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	25 %
Propriété privée (personne physique)	35 %
Propriété d'une association, groupement ou société	30 %
Collectivité territoriale	8 %
Domaine public fluvial	2 %

4.5 Documentation

BESLOT É. (Coord.), 2007. Synthèse régionale 2006. Le Râle des genêts en Pays de la Loire, déclinaison de l'enquête nationale 2006. LPO Anjou/DIREN Pays de la Loire, 26 p. + annexes.

BESLOT É. (Coord.), 2009. Bilan des recensements 2009 Râle des genêts en Pays de la Loire. LPO Anjou/DREAL Pays de la Loire, 11 p. + annexes.

BESLOT É., 2010. Présence prolongée du Crabier chevelu Ardeola ralloides en Maine-et-Loire en 2008 et 2009. Crex, 11 : 49-52.

BESLOT É., DORTEL F. (coord.), 2009. Le Râle des genêts en Pays de la Loire : état des lieux des connaissances. Synthèse régionale. LPO Anjou/LPO Loire-Atlantique/DREAL des Pays de la Loire, 43 p.

BESLOT É., NOËL F. (coord.), 2009. La Fritillaire pintade (Fritillaria meleagris Linné 1753) en Maine-et-Loire : synthèse de l'enquête 2007-2008. LPO Anjou/Conseil Général de Maine-et-Loire, 16 p. + annexes.

BESNARD A., 2009. Distribution et sélection d'habitat chez les espèces d'oiseaux prairiaux. Rapport de stage de Master I, Université d'Angers, 24 p.
COLLECTIF, 2012. Râle des genêts Crex crex pp 195-199 In Johannot, F., Weltz, M., Brezard, J.-M., Deceuninck, B., Gauberville, C., Hargues, R., Nicolau-Guillaumet, P., Paquin, M., Perthuis, A., Roche, J. & Schricke, V. (coord.) Cahiers d'habitats Natura 2000 Oiseaux. Tome 8 (volumes 1-3). La Documentation Française. Paris.

DIREN Pays de la Loire, Document d'objectifs Natura 2000 des Basses Vallées Angevines, ADASEA de Maine-et-Loire, Nantes, décembre 2003.

GAUDEMER B. & COURANT S., 2010. Synthèse des dénombrements d'oiseaux d'eau réalisés à la mi-janvier en Anjou. Période 2002-2010. Crex, 11 : 53-65.

GAUDEMER B., THARRAULT J., 2008. Répartition du Castor d'Europe (Castor fiber Linnaeus 1758) (Mammifères - Rongeurs - Castoridae) dans le département de Maine-et-Loire. Anjou Nature, 2 : 5-10.

HALLIGON F., BEAUDOIN J.-C., FOSSÉ A., 2008. Nidification de la Spatule blanche Platalea leucorodia au lac de Maine, Angers-Bouchemaine, Maine-et-Loire. Crex, 10 : 67-71.

HENNIQUE, S., MOURGAUD, G., DECEUNINCK, B. & CHANSON, C., 2013. Deuxième plan national d'actions en faveur du Râle des genêts (Crex crex) 2013-2018. LPO, LPO Anjou, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, DREAL des Pays de la Loire 127 p.

HYDRO CONCEPT, 2010. Étude préalable à la restauration et à l'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines. Phase 1 : diagnostic. 2010. Hydro concept/Conseil général de Maine-et-Loire, 109 + annexes.

HYDRO CONCEPT, 2011. Étude préalable à la restauration et à l'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines. Phase 2 : étude préalable au plan de gestion des milieux aquatiques. Définition du programme d'action. 2010-2011. Hydro concept/Angers Loire Métropole/Conseil général de Maine-et-Loire, 106 + annexes.

JOHANET A., 2004. Suivi de la reproduction des passereaux prairiaux des Basses Vallées Angevines. Rapport de stage de Maîtrise. Université d'Angers/LPO Anjou, 35 p. + annexes.

LPO, LPO ANJOU& CEN PICARDIE, 2010. LIFE+ Nature et Biodiversité Râle des genêts ; Protection des sites de reproduction et réalisation d'actions nivatrices et démonstratives favorables au râle des genêts. LPO France, 126 p.

LPO & MNHN, 2012. Base de données « Zones de Protection Spéciales de France ». LPO -BirdLife France, Rochefort.

MARCHADOUR, B. & SÉCHET, E., (coord.) 2008. Avifaune prioritaire en Pays de la Loire. Éd. coordination régionale LPO Pays de la Loire & Conseil Régional des Pays de la Loire, 227 p.

MARTINEAU, J., 2004. Étude de l'évolution de la valeur fourragère des foins des prairies inondables en Basses Vallées Angevines. Rapport de maîtrise Agronomie, Université d'Angers, 33p.

MOURGAUD, G., 2009. Plan d'action national Râle des genêts (2005-2009) # Bilan à mi-parcours. Rapport LPO Anjou, DREAL Pays-de-la-Loire. Angers. 28 p.

MOURGAUD, G. & BESLOT, E., 2011. Évaluation des mesures agro-environnementales territorialisées. Les Basses Vallées Angevines. DREAL Pays de la Loire. Bouchemaine. 44 p.

MOURGAUD G, LEBLANC F., 2000. Évolution des effectifs de Râle des genêts Crex crex en Maine-et-Loire au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Crex, 5 : 55-62.

MOURGAUD G., LOIR O., 1995. Rapport annuel 1995, passage prénuptial et nidification dans les Basses Vallées Angevines (Maine-et-Loire). LPO Anjou, 31 p.

MOURGAUD G., LOIR O., 1997. Aspect de la biologie du Râle des genêts Crex crex dans les Basses Vallées Angevines en 1993 et 1994. Crex, 2 : 47-50.

NOËL F., 2003. Étude de l'avifaune nicheuse des prairies inondables de fauche dans les Basses Vallées Angevines. Crex, 7 : 53-58.

NOËL F., 2003. Suivi de la migration des oiseaux d'eau dans les Basses Vallées Angevines au printemps 1997. Crex, 7 : 59-63.

NOËL F., 2003. Programme Loire nature, Basses vallées Angevines. Rapport scientifique année 2003. Loire Nature/LPO Anjou, 27 p. + annexes.

NOËL F., 2006. Programme Loire nature, Basses vallées Angevines. Rapport scientifique année 2006. Loire Nature/LPO Anjou, 18 p.

NOËL F., 2010. Évolution récente des populations de Courlis cendré Numenius arquata en Anjou. Crex, 11 : 21-26.

NOËL F., BRAUD S., MOURGAUD G., 2005. Étude du peuplement arachnologique des Basses Vallées Angevines par la méthode des pots-piège. Anjou-Nature, 1 : 83-91.

NOËL F., SÉCHET E., 2008. Étude du peuplement orthoptérique des Basses Vallées Angevines par la méthode du biocénomètre. Anjou-Nature, 2 : 47-58.

VILLENAVE-CHASSET J., 2008. L'île Saint-Aubin (Angers) est-elle un site de reproduction pour Ophiogomphus cecilia (Geoffroy in Fourcroy, 1785) et Gomphus flavipes (Charpentier, 1825) ? (Odonata - Anisoptera # Gomphidae). Anjou Nature, 2 : 43-46.

VILLENAVE J., CLOUPEAU R., 2003. Première donnée d'Ophiogomphus cecilia sur les berges de la Mayenne dans le département de Maine-et-Loire. Martinia, 19 (2) : 51-55.

Sites Internet :
Site sur les Basses Vallées Angevines : http://bassesvalleesangevines.n2000.fr/accueil
Site national sur le Râle des genêts (PNA et LIFE) : http://www.rale-des-genets.fr/ ;

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	4 %
32	Site classé selon la loi de 1930	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Domaine du Château de Sautret	*	0%
31	Rive et confluence de la Maine et de la Loire	*	4%
32	Site de la confluence Maine et Loire et des coteaux angevins	*	4%
32	Site de la Baumette	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Basses Vallées Angevines, marais de Basse-Maine et de Saint-Aubin	+	67%
Zone de la Convention du Patrimoine Mondial (UNESCO)	Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes	*	4%

5.3 Désignation du site

Première proposition de SIC en 1998, inscrite dans la liste des SIC du 07/12/04.
La présente proposition de SIC est issue d'une meilleure connaissance du site acquise dans l'élaboration du document d'objectifs. Cela a conduit à définir plus précisément le périmètre et à compléter les données du formulaire standard de données.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DREAL des Pays de la Loire
Adresse : 5 rue Françoise Giroud - CS 16326 44263 NANTES Cedex 2
Courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@developpement-durable.gouv.fr

Organisation : Angers Loire Métropole
Adresse : Hôtel d#agglomération - 83, rue du Mail - CS 80011 49020 ANGERS Cedex 02
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/simclient/consultation/binaries/stream.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EIDMPA=IFD_FICJOINT_0012619

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Voir le document d'objectifs :
DIREN Pays de la Loire, Document d'objectifs Natura 2000 des Basses Vallées Angevines, ADASEA de Maine-et-Loire, Nantes, décembre 2003